

La formation professionnelle de Bruxelles

Formation et ses partenaires

La formation professionnelle est un moyen de se former à un emploi en apprenant un métier de manière pratique dans un centre de formation. L'objectif est d'acquérir des compétences permettant d'exercer ce métier dans une entreprise. Vous pouvez vous former dans de nombreux secteurs professionnels (technique, industriel, administratif, transport et logistique, social, Horeca, vente, sécurité ...) tant au niveau de l'initiation, de la formation qualifiante que du perfectionnement.

Bruxelles Formation organise une vaste offre de formation professionnelle dans ses centres ou chez des partenaires, en phase avec les besoins actualisés du marché de l'emploi. Vous avez au moins 18 ans et vous n'êtes plus scolarisé ? Découvrez ici la formation professionnelle réservée aux chercheurs d'emploi, appelés "stagiaires" dans le cadre de ces formations.

Quel statut pour le stagiaire ?

Vous devez être inscrit comme « **chercheur d'emploi** » dans un organisme public d'emploi (Actiris en Région bruxelloise).

Un contrat de formation, signé par vous (en tant que stagiaire) et par l'organisme de formation, permet de conserver vos droits sociaux : bénéficiaire d'allocations de chômage ou du CPAS, cotiser pour la mutuelle...

Bon à savoir :

- Il est possible de participer aux formations professionnelles **dans une autre région** que celle de son domicile. Il faut alors introduire une demande de mobilité interrégionale auprès de l'organisme d'emploi de la région de son domicile.

[Comment introduire une demande de Mobilité interrégionale ?](#)

Intéressé de suivre une formation professionnelle en néerlandais ? [Le Vdab](#) offre le même type de formations en Régions bruxelloise et flamande. N'hésitez pas à prendre contact directement !

- Bruxelles Formation propose aussi des formations pour d'**autres publics que les chercheurs d'emploi inoccupés**. En tant que travailleur à temps partiel, vous pouvez envisager de suivre une formation en dehors de vos heures de travail. Bruxelles Formation organise aussi des formations en partenariat avec les employeurs, pour former directement leurs travailleurs. Enfin, [les travailleurs en chômage temporaire peuvent suivre des formations en ligne](#).

Caractéristiques ?

En pratique, les formations professionnelles pour chercheurs d'emploi sont organisées le plus souvent à temps plein, sont gratuites (+ prime de formation de 2 euros par heure suivie et remboursement des frais de transport) et peuvent débuter à différents moments de l'année. Vous êtes sélectionné le plus souvent sur base de tests et d'un entretien. Elles sont assez courtes, de quelques semaines à 2 ans maximum.

Elles délivrent des attestations de formation professionnelle ou des certificats mais ce n'est pas l'équivalent d'un diplôme scolaire.

[Découvrez les spécificités des certifications délivrées par Bruxelles Formation.](#)

Dans quels centres de formation ?

Les formations professionnelles destinées aux chercheurs d'emploi sont données par Bruxelles Formation (organisme public bruxellois francophone de la formation professionnelle) dans 10 centres : [BF bureau et services](#), [BF construction](#), [BF digital](#), [BF espaces numériques](#), [BF langues](#), [BF logistique](#), [BF management](#), [BF métiers urbains](#), [BF technics](#), [BF tremplin](#).

Bruxelles Formation en organise par ailleurs avec les OISP (organismes d'insertion socioprofessionnelle, dont les Missions Locales) spécifiquement pour les chercheurs d'emploi qui n'ont pas obtenu le Certificat d'enseignement secondaire supérieur. Certains autres établissements de formation ont aussi une partie de leur offre organisée en partenariat avec Bruxelles Formation : les Fonds sectoriels, l'Enseignement de promotion sociale... Découvrez-la avec le [moteur de recherche](#).

Envie d'explorer l'ensemble des centres et partenaires de Bruxelles Formation ? Consultez [l'annuaire](#).

Des stages sont-ils prévus ?

Des stages en entreprise peuvent être réalisés **pour compléter** l'aspect pratique et être mis en situation réelle (stage d'achèvement en entreprise, Formation Professionnelle Individuelle en Entreprise - FPIE, stage First ...) Dans certains cas un stage est prévu dans le programme de la formation, et dans d'autres cas il peut être envisagé en complément de la formation suivie.

Certaines formules de stage peuvent même être réalisées **indépendamment** d'un autre programme formation, découvrez-les :

- la formation en entreprise :

[FPIE - Formation professionnelle individuelle en entreprise](#)

[CIP - Convention d'immersion professionnelle](#)

- les stages d'immersion linguistique : [en français](#), [en néerlandais](#), [en anglais](#)

En vue de **préciser votre projet**, vous pouvez aussi réaliser un stage d'orientation dans le cadre d'une sensibilisation et détermination professionnelle en Mission Locale :

[Se faire aider dans son orientation professionnelle - sessions de groupe](#)

Des découvertes pratiques de métiers ciblés sont aussi proposées dans différents organismes. Consultez-les via le moteur de recherche ([sous-domaine "Orientation professionnelle ciblée métier Découverte de métiers"](#))